

Accusé de réception en préfecture 001-210100939-20250908-DCM-2025-067-DE Date de télétransmission : 18/09/2025 Date de réception préfecture : 18/09/2025

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

N°DCM-2025-067

OBJET:

PERSONNEL Pôle écoles et entretien

École maternelle : création d'un emploi d'adjoint technique principal 1ère classe 35/35ème pour accroissement temporaire d'activité du 25 août au 12 septembre 2025

Membres en exercice: 27 Membres présents : 21 Membres votants: 27

L'an deux mille vingt-cing le huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du deux septembre 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD -Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON -M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD -M. DI CARLO - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE -M. POCHON - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA -Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

CARLOT-MARTIN représentée **PERREAULT** par M. Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme BAS-DESFARGES -Mme COUTURIER représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. MARTINON - M. DUPUPET représenté par M. JACQUARD -Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

Absent : néant.

Madame Danielle SOUPE est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Madame ROBIN indique aux conseillers municipaux que l'ouverture de la 5ème classe à l'école maternelle et l'accroissement des effectifs de la classe spécialisée « autisme » (UEMA) nécessitent un renforcement et un accompagnement de l'équipe des ATSEM pendant une période de trois semaines ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

DECIDE de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité au service « ATSEM », aux conditions suivantes:

Emploi	Quotité hebdomadaire	Rémunération	Durée
Catégorie C		Échelle indiciaire des adjoints	Du 25 août au 12
Adjoint technique polyvalent	35/35 ^{ème}	techniques (IM 367)	septembre 2025

Ainsi délibéré le 8 septembre 2025

Le Maire. Patrick MATHIAS

LON

014

Secrétaire de séance Danielle SOUPE

Acte rendu exécutoire après 🚾 Affichage ou notification

1 8 SEP. 2025

Et dépôt en Préfecture Le:

1 8 SEP. 2025

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.